

validation certification  
excellence confiance vérification  
compétence dossiers assurance ISO  
**qualité** méthode  
calibrage  
normes PON test de rendement évaluation  
documentation des dossiers  
répétabilité  
carte de contrôle  
procédé  
sécurité  
amélioration continue  
formation



RAPPORT ANNUEL  
2015/2016

# PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

## ÉNONCÉ DE VISION DU RPC

Le Conseil de la recherche et de la productivité (RPC) excellera dans la prestation de services scientifiques et dans l'innovation technologique en aidant ses partenaires du milieu des affaires et de l'industrie à créer de la richesse et des possibilités d'emploi de haute qualité.

## ÉNONCÉ DE MISSION DU RPC

Nous avons pour mission d'aider les entreprises et l'industrie à développer et à appliquer des technologies de pointe, et à leur fournir des services techniques spécialisés en laboratoire.

## NOS VALEURS

Les valeurs fondamentales suivantes dictent la conduite du RPC :

**Sécurité :** Le RPC tient à offrir un milieu de travail sécuritaire.

**Qualité :** Le RPC accorde une grande importance à la qualité du travail effectué.

**Service :** Le RPC a une orientation client et entend apporter une aide optimale à sa clientèle.

**Respect :** Le RPC s'emploie à traiter ses clients, ses employés et ses fournisseurs avec respect et équité.

# LA QUALITÉ

## UNE VALEUR DU RPC CONSOLIDÉE PAR LES ACCRÉDITATIONS

Nous entendons souvent nos clients affirmer que le RPC est « le meilleur », l'entreprise privilégiée lorsqu'ils veulent obtenir des résultats fiables. Cette réputation bien méritée est intégrée dans notre culture, une culture de la qualité que nous renforçons grâce à des systèmes de qualité exhaustifs.

Le RPC respecte des accréditations rigoureuses, en commençant par la norme ISO 9001:2008, qui définit nos opérations commerciales. Nous possédons une accréditation pour la norme ISO 9001 avec SAI Global. Nous sommes aussi accrédités pour la norme ISO 17025. La vaste gamme de paramètres pour lesquels nous sommes accrédités est énumérée sur le site Web du Conseil canadien des normes. Nous sommes aussi accrédités pour la norme CSA W178.1 auprès du Bureau canadien de soudage.



ISO 9001



LAB  
Accrédité CCN



CERTIFIED  
CSA W178.1

La recherche d'accréditations est une part active et continue de nos opérations commerciales. Notre compétence est assurée par la formation, les procédures opérationnelles normalisées, des vérifications internes, un processus d'évaluation sur place et la participation aux programmes de contrôle de compétence applicables.

Pendant une évaluation, tous les éléments nécessaires à la production de données de qualité sont examinés, y compris :

- la compétence technique du personnel, notamment grâce à l'examen des dossiers de formation;
- la validité et la pertinence des méthodes de contrôle;
- la durabilité, le calibrage et l'entretien de l'équipement de contrôle;
- l'assurance de la qualité des données de calibrage et de contrôle;
- les dossiers et les documents.

Le processus d'évaluation sur place veille à ce que le laboratoire soit en mesure de produire des données exactes, traçables et reproductibles. L'accréditation améliore la confiance dans les résultats des contrôles, ce qui en fait une exigence logique pour les données qui influencent les décisions importantes. L'accréditation est claire et nette, on l'a ou on ne l'a pas.

Vous pouvez vérifier si un laboratoire est accrédité en consultant les organismes d'accréditation. Leur site Web affichera si le laboratoire est accrédité et les paramètres ou tests pour lesquels il est accrédité. Vous pouvez consulter la gamme des accréditations du RPC ici : [http://palcan.scc.ca/specs/pdf/28\\_e.pdf](http://palcan.scc.ca/specs/pdf/28_e.pdf)

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE

Les objectifs stratégiques s'inspirent de l'énoncé de mission et tiennent compte du point de vue des partenaires et des besoins de l'organisation. Les objectifs sont des cibles visant à mobiliser l'organisation et à fournir les bases de la planification. Le plan stratégique a reçu l'aval du conseil d'administration du RPC et définit l'orientation de l'organisation.

Le plan stratégique comprend une description du processus, un résumé des moyens utilisés et des résultats, les objectifs, la motivation, les mesures et les actions préliminaires. Les objectifs ont été établis de manière à être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (modèle SMART).

### Revitalisation : Mettre l'organisation en position favorable pour qu'elle puisse remplir son mandat

Le mandat du RPC est d'être une autorité reconnue en recherche et développement et un fournisseur de services scientifiques. Pour y parvenir, nous devons pouvoir compter sur du personnel qualifié, du matériel de pointe et des installations de classe mondiale.

Le RPC continuera d'investir dans le capital humain notamment par l'embauche de la relève et le recrutement stratégique pour acquérir de nouvelles compétences.

Le plan de revitalisation du RPC comprend le renouvellement du matériel, c'est-à-dire une augmentation des dépenses annuelles en immobilisations pour le remplacement du matériel, et l'entretien des installations. Une grande partie de l'infrastructure des bâtiments a presque 50 ans et nécessite davantage d'attention. Le RPC investira jusqu'à 1 million de dollars par année dans l'amélioration des immobilisations.

Le RPC entreprendra également un projet de revitalisation. Ce projet s'appuiera sur nos capacités actuelles et visera à accroître nos compétences et notre pouvoir d'action. La dernière revitalisation d'importance était un projet de 20 millions de dollars réalisé en 1987-1990; nous prévoyons mener un projet de même envergure.

### Exploitation des possibilités de croissance

Les services du RPC doivent continuer d'évoluer pour conserver leur pertinence pour l'industrie.

Pour un organisme de recherche provincial comme le RPC, la croissance sous-entend l'élargissement de l'offre de services, la modernisation des méthodes, l'obtention des accréditations, le développement de l'expertise, l'acquisition des instruments et du matériel modernes, et la mise en place de laboratoires et d'installations appropriés. La croissance vise à mieux desservir la clientèle et à assurer la viabilité du RPC.

Trois types de croissance sont envisagés, la croissance interne étant prioritaire :

- a. Croissance interne : Croissance de base comprenant un élargissement de notre offre de services, l'obtention d'une nouvelle accréditation, ou l'offre d'une nouvelle gamme de services.
- b. Acquisition : Occasion exceptionnelle d'acquérir une organisation privée ou peut-être publique compatible avec le mandat du RPC.
- c. Expansion : Ouverture d'un nouveau site ou d'une nouvelle installation.

### Communications et développement

Toutes les entreprises doivent continuellement miser sur leur développement commercial et sur la communication, et le RPC ne fait pas exception. Notre intention est de nous appuyer sur notre succès pour nous améliorer continuellement et entreprendre de nouvelles initiatives.

Dans la perspective de l'amélioration continue, nous allons évaluer les activités de développement commercial du RPC et investir au besoin. Nous allons améliorer notre site Web, nos médias sociaux, notre participation aux foires commerciales, nos outils, notre participation aux associations de l'industrie et nos communications internes.

Les nouvelles initiatives pourraient comprendre une formation en ventes et en communication, la création d'outils logiciels, l'utilisation grandissante des médias sociaux et une veille à la concurrence.

### Excellence opérationnelle

Nous continuerons de mettre au point des systèmes et processus administratifs pour exercer nos activités avec efficacité et efficience. Compte tenu du faible soutien gouvernemental, la viabilité devra être un objectif à court terme.

Parmi les stratégies que nous utiliserons vraisemblablement, mentionnons l'évaluation et la révision du système de planification des ressources de l'entreprise (PRE) et du système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL); l'établissement et l'application d'un plan d'entretien des installations; le souci continu de la sécurité; l'investissement dans les outils et la formation en gestion des ressources humaines, et l'amélioration continue des systèmes de qualité. Nous nous appuierons sur notre conseil d'administration, sur sa gouvernance et sa supervision.

### Responsabilité sociale de l'entreprise

Le RPC s'est mérité à juste titre la réputation d'être une entreprise socialement responsable et continuera de redonner à la collectivité et d'observer les lois et la réglementation. Notre objectif est d'avoir une influence positive sur la collectivité qui va au-delà de nos activités principales.

Ainsi, nous comptons atteindre nos objectifs de contribution à Centraide, maintenir nos activités de financement pour les banques alimentaires de Fredericton, encourager les initiatives de bienfaisance de nos employés et continuer d'élargir nos initiatives de recyclage.

# MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette année encore était synonyme de croissance et d'investissement pour le RPC. Le produit des ventes a augmenté pour dépasser le cap des 10,3 millions de dollars. Nous avons investi 1,7 million de dollars dans l'amélioration des immobilisations. En tout, 1 031 clients ont bénéficié de nos services, ce qui représente une croissance de 3 %. Nous avons ajouté de nouvelles fonctionnalités, comme notre laboratoire d'automatisation, et nous en avons amélioré d'autres, comme notre laboratoire d'étude de la qualité de l'air. Nous avons récupéré la totalité des coûts engagés, tout en tirant un bénéfice net modeste, mais positif (*voir l'état consolidé des résultats, p. 14*). Bien que le RPC soit une société de la Couronne à but non lucratif, un revenu net positif lui permet de satisfaire ses besoins en immobilisations. Nous y sommes parvenus malgré un ralentissement économique et l'effondrement des marchés mondiaux dans des secteurs de ressources naturelles névralgiques comme les mines et l'énergie.

Les clients comptent sur le RPC, étant donné nos résultats de qualité et notre service exceptionnel (*voir la zone de texte à la p. 2*). Tout au long de l'année, nous avons passé avec succès les vérifications de SAI Global, du Conseil canadien des normes et de Santé Canada, parmi d'autres. Le professionnalisme de nos employés, notre coopération et notre engagement envers la qualité étaient des observations qui revenaient constamment. Tous les Néo-Brunswickois peuvent être fiers du RPC.

L'innovation reste un pilier du mandat du RPC. Les cas de réussite ne manquent pas, mais aucun ne surpasse l'histoire d'un immigrant iranien qui a reçu l'aide du RPC pour présenter sa technologie, ce qui lui a permis de remporter un défi international d'innovation ouverte commandité par Statoil et General Electric (*voir la zone de texte à la p. 9*).

Le fait que l'équipe d'ingénierie ait remporté le prix d'excellence du RPC témoigne également de l'excellent niveau d'innovation (*voir le Prix d'excellence du RPC à la p. 8*). Les détails de ce projet ne sont pas divulgués afin de protéger la propriété intellectuelle en question.

Ajoutons à la liste des réussites en innovation le fait que le RPC ait été sélectionné pour un projet international mené par le Musée d'histoire naturelle à Londres (*voir la zone de texte à la p. 10*). Ce projet se concentre sur le cobalt, un métal stratégique. Il a été demandé au RPC de contribuer à l'expertise en biolixiviation, un domaine dans lequel nous sommes des chefs de file sur la scène mondiale. La biolixiviation utilise les bactéries pour libérer les minéraux, au lieu des techniques chimiques traditionnelles. Nous sommes fiers que la technologie propre du Nouveau-Brunswick soit reconnue comme la meilleure au monde.

Le programme de renouvellement du RPC a continué pendant l'année, avec des investissements dans de nouvelles installations et dans du nouvel équipement. Grâce à ces investissements, nous améliorons nos capacités, notre fonctionnalité et notre potentiel.

Le personnel du RPC a contribué à l'examen du programme stratégique gouvernemental, qui visait à minimiser les coûts du gouvernement. Nous avons participé à un examen des services de laboratoire non médicaux.

## LES PERSPECTIVES

Il s'agit d'une période prometteuse pour le RPC, car nous poursuivons nos efforts de renouvellement et nous élaborons notre plan de revitalisation. Notre conseil a approuvé cet effort de renouvellement en s'engageant à investir un million de dollars par année dans les installations et l'équipement. Le plan de revitalisation se fait plus substantiel, lui qui comporte un projet de 40 millions de dollars à l'étape de conception.

Tous les ordres de gouvernement reconnaissent l'importance de l'innovation dans le rendement économique. Il est de plus en plus accepté que l'innovation dirigée par les entreprises, la raison d'être du RPC, est primordiale.

Le RPC fait aussi partie d'un projet de révision stratégique des programmes annoncé dans le budget de février 2016. Ce projet vise à réduire le chevauchement des services en laboratoire non médicaux afin de réaliser des économies estimées à jusqu'à 600 000 \$ par année.

Bien que les perspectives économiques du Nouveau-Brunswick et du Canada demeurent fragiles, nous avons raison de rester optimistes. De nouvelles occasions s'offrent au RPC, comme le marché de la marijuana thérapeutique et des prévisions d'investissement en infrastructure. Nous pouvons déjà noter certains signes de rétablissement dans le secteur minier, du moins pour certains minerais, et le RPC bénéficiera de la reprise dans ce secteur. Malgré la fragilité des prévisions pour le PIB, le RPC ne cesse de croître dans ce contexte. Grâce à nos efforts de renouvellement et de revitalisation, nous sommes convaincus que cette tendance continuera.

## COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

Plus de mille clients ont démontré leur loyauté et leur confiance à l'égard du RPC au cours de la dernière année, et nous leur en sommes très reconnaissants. Nos sondages sur la qualité sont toujours positifs, et deux d'entre eux nous cotent à 10 sur une échelle de 5 en matière de satisfaction de la clientèle. Cela se reflète directement sur le dévouement de nos employés, qui sont compétents, professionnels et axés sur la clientèle.

Nous continuons de bénéficier d'une relation productive avec les organismes voués à l'avancement de l'économie du Nouveau Brunswick, dont la Société de développement régional, le Conseil de l'emploi du Nouveau Brunswick, la Fondation de l'innovation du Nouveau Brunswick (FINB), le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), Genome Atlantic et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Soulignons notamment la contribution de l'APECA dans nos efforts de modernisation.

Les membres bénévoles du conseil d'administration sont heureux de soutenir le RPC et de transmettre généreusement leur expertise (*voir le Conseil d'administration du RPC, p. 10*) pour contribuer à faire du RPC une organisation professionnelle qui remplit son mandat de manière efficace et efficiente.

Notre objectif est clair. Nous souhaitons atteindre la vision de nos fondateurs : faire du RPC l'« épicerie de l'innovation » du Nouveau-Brunswick. Nous faisons d'énormes progrès à cet égard.



Lee H. Corey  
Président

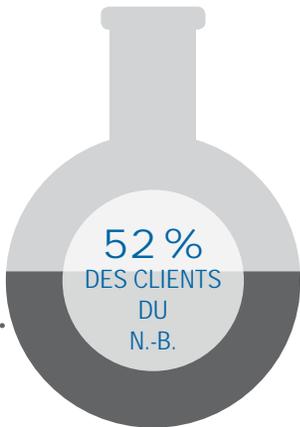
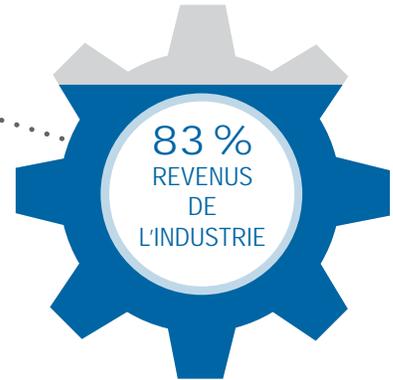


Eric Cook, ing., MBA  
Directeur exécutif et chef de la direction

PLUS DE 10 millions \$  
REVENU TOTAL



1,7 M \$  
INVESTIS EN  
IMMOBILISATIONS



RECOUVREMENT  
TOTAL  
DES COÛTS

96 PHQ  
PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ



PLUS DE 100  
ACCREDITATIONS  
ET CERTIFICATIONS

Plus de 1 000 clients dans plus de 30 pays!



# OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2015-2016

Le plan annuel du RPC pour 2015-2016 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2010-2015. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'entreprise et a reçu l'aval du conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par rapport aux **priorités de l'entreprise** établies dans le plan annuel pour 2015-2016.

## I. Réaliser un bénéfice net positif et évaluer les occasions de croissance

Cet objectif a été partiellement atteint. Sur le plan financier, le RPC a fini par tirer un bénéfice net positif (*voir l'état consolidé des résultats, p. 14*), mais n'a pas atteint le bénéfice net ciblé. Nous avons augmenté notre capacité, nos parts de marché et la fonctionnalité des gammes de services existantes et émergentes. Nous avons continué à utiliser les programmes de financement de l'innovation, comme le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et la FINB pour aider les petites et moyennes entreprises (PME).

Les conditions économiques restent difficiles au Nouveau-Brunswick, dont le PIB est déclaré stagnant ou légèrement négatif. Cependant, le RPC a augmenté ses revenus de 360 000 \$, soit d'environ 3,5 %. Le ralentissement du secteur minier s'est poursuivi et a eu des effets directs sur notre groupe de traitement des minerais et des procédés industriels de même que des effets indirects sur nos services d'analyse environnementale.

Le **profil des sources de revenus (tableau 1)** indique que le gros du produit des ventes du RPC (82 %) continue de provenir du secteur industriel. Les revenus issus des contrats fédéraux, notre deuxième source de revenus en importance, dépassaient tout juste 6 %. Les revenus provenant du gouvernement provincial ont augmenté et représentent 313 918 \$ en produit des ventes, soit environ 3 % des ventes totales.

Le **tableau de répartition des clients par région (tableau 2)** révèle que 531 des 1 031 clients du RPC (51,5 %) étaient au Nouveau Brunswick. Les autres clients provenaient de la région (21,5 %), du pays (23,5 %) et de l'international (3,5 %). Ces chiffres concordent avec ceux des dernières années.

Notre savoir faire a attiré 500 clients de l'extérieur du Nouveau Brunswick, dont 34 clients internationaux. Le revenu d'exportation (à l'extérieur du Nouveau Brunswick) est essentiel à notre viabilité et contribue à l'économie provinciale.

Comme le révèle le **tableau 3, Clients servis par revenus**, le RPC a exporté des services de l'ordre de presque 4,8 millions de dollars et a ainsi aidé à créer et à maintenir des possibilités d'emploi de haute spécialisation ici, chez nous. Ce résultat, qui représente une augmentation par rapport à l'an dernier (4,5 millions de dollars), explique la croissance de notre produit des ventes. Les exportations internationales étaient seulement de 461 000 \$, soit environ la moitié de ce à quoi l'on peut s'attendre lorsque le secteur minier est en plein essor.

Comme l'illustrent l'analyse ci dessus et les résultats présentés dans les états financiers du présent rapport, le RPC a produit un résultat rentable, mais n'a pas réussi à atteindre le bénéfice net ciblé (213 700 \$). Bien que le RPC soit un organisme à but non lucratif, il vise un revenu net positif pour satisfaire ses besoins en immobilisations. Nous pouvons toutefois être fiers d'avoir réalisé un bénéfice pour la treizième année consécutive.

TABLEAU 1 : PROFIL DES SOURCES DE REVENUS

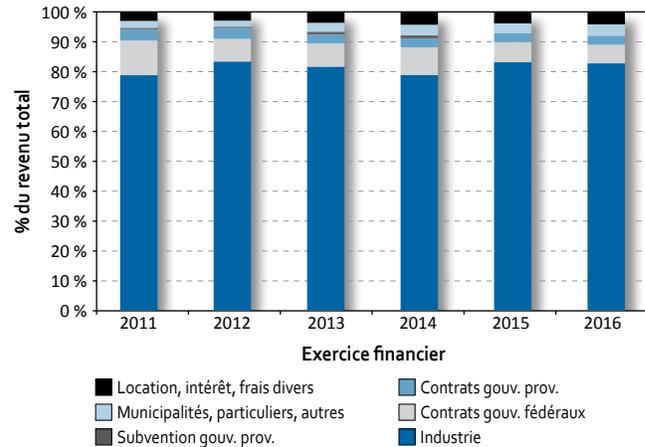


TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION

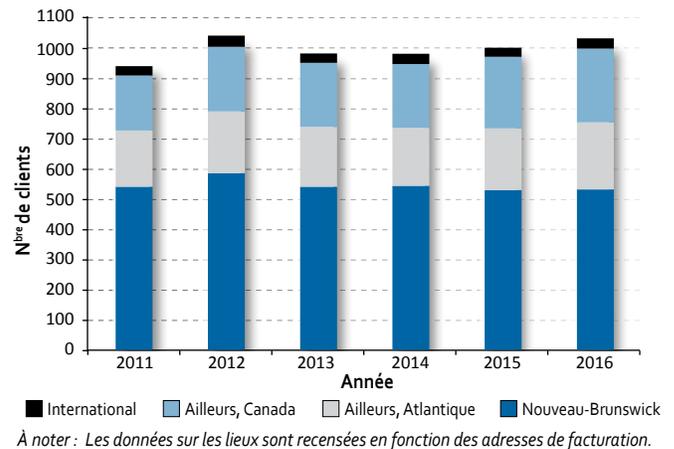
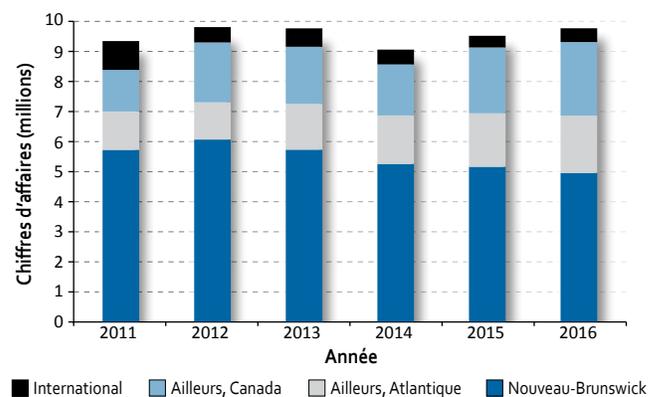


TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



## II. Élaborer un plan d'entretien des installations et commencer à exécuter les priorités

Une grande partie de l'espace de laboratoire du RPC date de 50 ans, et la partie la plus récente a maintenant plus de 25 ans. Les installations ont constamment besoin d'être entretenues et notre objectif est d'y veiller de manière proactive. Un plan a été élaboré et placé en priorité. L'exécution de ce plan est en cours et se poursuivra sur plusieurs années. Parmi les améliorations significatives apportées au cours de la dernière année, l'on compte un nouveau toit sur le bâtiment d'ingénierie principal, une nouvelle entrée électrique et de nouveaux panneaux électriques et de nouvelles fenêtres. Nous avons également rénové les laboratoires d'étude de la qualité de l'air et d'automatisation.

## III. Prospection

La prospection de nouveaux clients est nécessaire dans un contexte de marché en évolution. Nous avons fait de bons progrès dans ce domaine. En accédant à de nouveaux marchés et en promouvant de nouveaux services, nous avons acquis de nouveaux clients. Nous restons actifs dans les groupes de l'industrie en siégeant à divers comités et conseils d'administration. Nous avons bénéficié de programmes de financement à la fois pour le RPC et pour nos clients. Grâce à un certain nombre de visites sur place, nous avons approfondi notre relation avec les clients du Nouveau-Brunswick. Nous avons suivi un programme de formation ciblé sur les ventes et nous allons lancer en 2016 un site Web mis à jour.

## IV. Améliorations opérationnelles

D'excellents progrès ont été faits dans le cadre de cet objectif. Nous avons déterminé et mis en place des occasions d'économie de coûts grâce à un examen des coûts d'expédition. Nous avons réalisé quelques initiatives d'économie d'énergie. Un examen complet de l'assurance a été mis en place et appliqué et un concept de revitalisation a été élaboré et communiqué. Nous avons aussi apporté des changements à la haute direction afin d'augmenter à la fois nos capacités et notre compétence.

## V. Responsabilité sociale de l'entreprise

Cet objectif a été atteint et est encore en cours. Notre principal organisme caritatif est Centraide et nous avons dépassé notre objectif de collecte de fonds. Les employés ont aussi appuyé les banques alimentaires de la région de Fredericton et ont participé, cette année encore, à la fois par des dons en espèces et par des dons en denrées alimentaires.

Nous avons soutenu certaines activités communautaires, comme l'Expo-sciences pancanadienne, qui a aussi eu lieu à Fredericton. Nous avons également soutenu les efforts caritatifs dirigés par les employés, comme la Course à la vie.

À l'interne, nous avons continué nos efforts visant à réduire notre utilisation d'énergie et nous avons poursuivi nos efforts de recyclage et de collecte des déchets dangereux. Nous avons aussi lancé une bibliothèque du bien-être des employés.

# SEMAINE DE L'INNOVATION

## LE PREMIER MINISTRE GALLANT VISITE LE RPC

Pendant la Semaine de l'innovation au mois de mai, le premier ministre Brian Gallant a fait une visite du RPC afin d'en apprendre davantage sur la situation en matière d'innovation au sein de cet organisme pour la recherche et la technologie du Nouveau-Brunswick. La visite comprenait un aperçu de l'ensemble des laboratoires d'analyse du RPC, mais aussi de certains projets de recherche du RPC dirigés par les entreprises, une spécialisation du RPC.

À sa création, en 1962, le RPC a rejoint le réseau de RTO de tout le pays. L'expertise du RPC comprend la chimie environnementale, essentielle au soutien de l'exploitation des ressources naturelles, l'aquaculture, avec une spécialisation en santé du poisson, le développement des procédés industriels, y compris le soutien au secteur minier, et des services d'ingénierie spécialisés à l'appui des secteurs de l'énergie, de la transformation alimentaire et de la fabrication. Quelques exemples de réussite dans tous ces domaines ont été présentés au premier ministre Gallant. Pendant la visite, il a pu rencontrer quelques-uns des 96 scientifiques, ingénieurs, technologues et membres du personnel de soutien et interagir avec eux.





*Membres de l'équipe du prix d'excellence 2015-16 (de gauche à droite) :  
Arrière : Steve Holmes, Ben Forward, Troy Young, John Aikens, John King  
Avant : Scott Sanford, Brian Bell, Melanie Lalonde, Chris Davenport*

## 2015-2016 PRIX D'EXCELLENCE

Chaque année, le RPC reconnaît le travail d'une personne ou d'une équipe qui a accompli une réalisation importante au sein du RPC en lui octroyant un prix d'excellence. Le prix d'excellence 2015-2016 est remis à l'équipe qui a élaboré et conçu une cellule de laboratoire automatisée\*.

Ce projet est un excellent exemple de la capacité du RPC à atteindre des objectifs complexes en utilisant la technologie moderne et une équipe interfonctionnelle, tout en assurant une étroite collaboration avec le client.

Le défi était d'automatiser un procédé de biotechnologie exigeant beaucoup de main-d'œuvre, dans un environnement très contrôlé. Il ne s'agissait pas d'un projet d'automatisation habituel. La solution nécessitait une recherche complexe, une conception industrielle supérieure, de la

robotique et de la visionique. L'équipe des services d'ingénierie a élaboré tout le procédé et décrit en détail la conception, la fabrication et la mise à l'essai de la machine prototype. Après une mise à l'essai réussie ont eu lieu la formation de l'opérateur, l'installation de la machine et la mise en service dans les locaux du client.

Le « prototype » a été assemblé et exploité à plein régime en décembre 2015, dépassant le taux de production prévu pour la première année. L'équipe du RPC a fourni un parfait exemple d'innovation menée par l'industrie.

*\* Les détails du projet ont été exclus pour protéger la propriété intellectuelle en question.*

# TALENT LOCAL, EXCELLENCE MONDIALE

## RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2015-2016

Chaque année, le RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés.

<b>5 ans</b>	Michael Lawlor Lisa MacLellan Steve Holmes
<b>10 ans</b>	Jodi Buckingham Ben Forward Matt Ness
<b>15 ans</b>	Cathy Hay
<b>20 ans</b>	John Speelman
<b>25 ans</b>	Bev Byers Kirk Kierstead Theresa Logan Stacey Munn Krista Skinner Troy Young
<b>30 ans</b>	Brian Bell

## ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DU RPC (au 1<sup>er</sup> juin 2016)

### Cadres de direction

Eric Cook, directeur exécutif/chef de la direction  
Adèle Levesque, directrice financière  
Steve Holmes, directeur des opérations  
Martin Connors, directeur financier par intérim

### Directeurs de service

John Aikens, Services d'ingénierie  
Ben Forward (Ph. D.), Aliments, pêches et aquaculture  
Ross Kean, Analyse inorganique  
Bruce Phillips, Analyse organique  
Diane Botelho (Ph. D.), Services de la qualité de l'air  
Leo Cheung, Services industriels et miniers

## BIOPOLYNET REMPORTE LE DÉFI D'INNOVATION OUVERTE DE STATOIL ET GE

Biopolynet, une entreprise fondée par Mostafa Aghaei à Fredericton, a conçu un produit novateur qui rend les fluides plus visqueux, ce qui augmente leur capacité à soutenir un solide. Ce produit permet de réduire les exigences de camionnage dans les opérations pétrolières et gazières terrestres.

En collaboration avec le RPC, Biopolynet a préparé une démonstration de cette technologie, l'a filmée (elle est disponible sur la chaîne YouTube du RPC) et a soumis sa candidature au défi d'innovation mondial commandité par General Electric et Statoil. Ce fut une soumission gagnante! La technologie de Biopolynet a été sélectionnée parmi plus de 100 candidats venant de 30 pays différents. Le prix comprenait un prix en argent et la possibilité d'obtenir une réserve de capital plus importante pour développer cette technologie.

Le défi d'innovation ouverte a été lancé par GE et Statoil dans le but d'accélérer le développement de solutions en énergie durables sur le plan économique et environnemental. Ce programme conjoint centré sur la technologie vise à encourager une réponse industrielle à certains des plus gros défis du secteur pétrolier et gazier à l'échelle mondiale.

Le projet est un excellent exemple de la façon dont un organisme pour la recherche et la technologie (RTO) peut aider le processus d'innovation à soutenir la démonstration et l'amélioration de la technologie.



BIOPOLYNET



*Membres de l'équipe (de gauche à droite):  
Amy Brown, Leo Cheung, Mostafa Aghaei, Matt Ness,  
Alma Zangeneh, Neri Botha*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RPC

(au 1<sup>er</sup> juin 2016)

## Lee H. Corey

Président,  
Fondateur de la Corey Nutrition Company

## Eric Cook, ing.

Directeur exécutif et chef de la direction du RPC

## Wayne Arsenault

PDG, Corey Nutrition

## Jean Boudreau, ing.

Ingénieure principale en transport, GEMTEC Ltd.

## David Burns (Ph. D.)

Vice-président de la recherche, Université du Nouveau-Brunswick

## Bill Levesque

Sous-ministre, Société de développement régional

## Janet Gagnon

(À la retraite) Vice-présidente, APECA, Nouveau-Brunswick

## Jeff Jennings

Propriétaire, Strategic Direction

## Daniel Laplante

Directeur des opérations, Enseignes Pattison Sign Group

## Bernard Morin

Président, Thermopak

## Karen Murdoch

Directrice, International Business and Entrepreneurship Centre, UNB

## Shannon Farrell

Secrétaire général

## Adèle Lévesque

Trésorière

## UNE NUIT AU MUSÉE

### LE RPC COLLABORE À LA RECHERCHE MENÉE PAR LE MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Le RPC est très heureux de faire partie de l'équipe de recherche collaborative menée par le Musée d'histoire naturelle de Londres, en Angleterre. Ce projet s'intitule « CoG3: The Geology, Geometallurgy and Geomicrobiology of Cobalt Resources Leading to New Product Streams » [CoG3 : géologie, géométagurgie et géomicrobiologie des ressources en cobalt pour de nouvelles séries de produits]. Ayant comme chercheur principal le professeur Richard Herrington, chef du département des Sciences de la Terre du Musée d'histoire naturelle, ce projet est financé par le Natural Environment Research Council (NERC), principal organisme de subvention de la recherche indépendante, de la formation et de l'innovation dans les sciences environnementales au Royaume-Uni.

L'équipe collaborative inclut des partenaires industriels tels que Glencore, Brazilian Nickel et huit partenaires universitaires. Le projet se concentre sur l'approfondissement des connaissances sur le cobalt et sur le développement de cette technologie grâce à quatre modules de travail : 1) les nouvelles sources de cobalt, 2) la biogéochimie naturelle du cobalt, 3) le bioprocédé et 4) l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement du cobalt. Le RPC contribuera au projet selon la demande, mais nous sommes spécialisés en bioprocédés.

Le directeur général du RPC, Eric Cook, a tenu les propos suivants : « Le RPC a plusieurs décennies d'expérience en biolixiviation dans le secteur minier. Nous sommes fiers de voir nos compétences en innovation reconnues à l'échelle mondiale. » Leo Cheung, directeur de l'usine pilote des Services des procédés industriels et de minéralurgie du RPC, participera au comité consultatif technique. « Nous sommes très heureux de travailler avec cette équipe incroyable et nous avons hâte de contribuer à ce projet », a déclaré M. Cheung.

Le projet, estimé à plus de 2 millions de livres sterling, fait participer huit institutions universitaires et sept partenaires industriels. La biolixiviation, une expertise propre au RPC, est un procédé d'extraction minière écologique de plus en plus populaire.

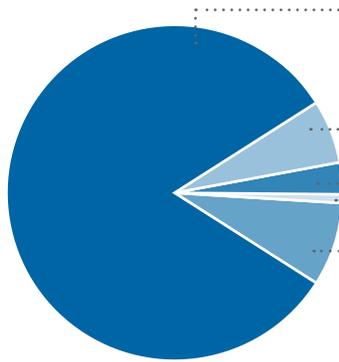


**Cobalt**

Geology, Geomicrobiology, Geometallurgy

# POINTS SAILLANTS DES REVENU

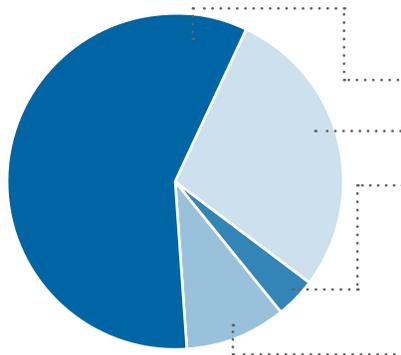
## SOURCES DE REVENUS



	2015-2016	2014-2015
Industrie	8 498 320 \$	8 286 974 \$
Contrats gouvernement fédéral	636 379	672 101
Contrats gouvernement provincial <sup>1</sup>	313 918	29 799
Subvention gouvernement provincial	-	-
Subvention d'équipement de l'APECA	96 803	35 920
Autres	818 932	714 788
<b>Total</b>	<b>10 364 352 \$</b>	<b>10 005 582 \$</b>

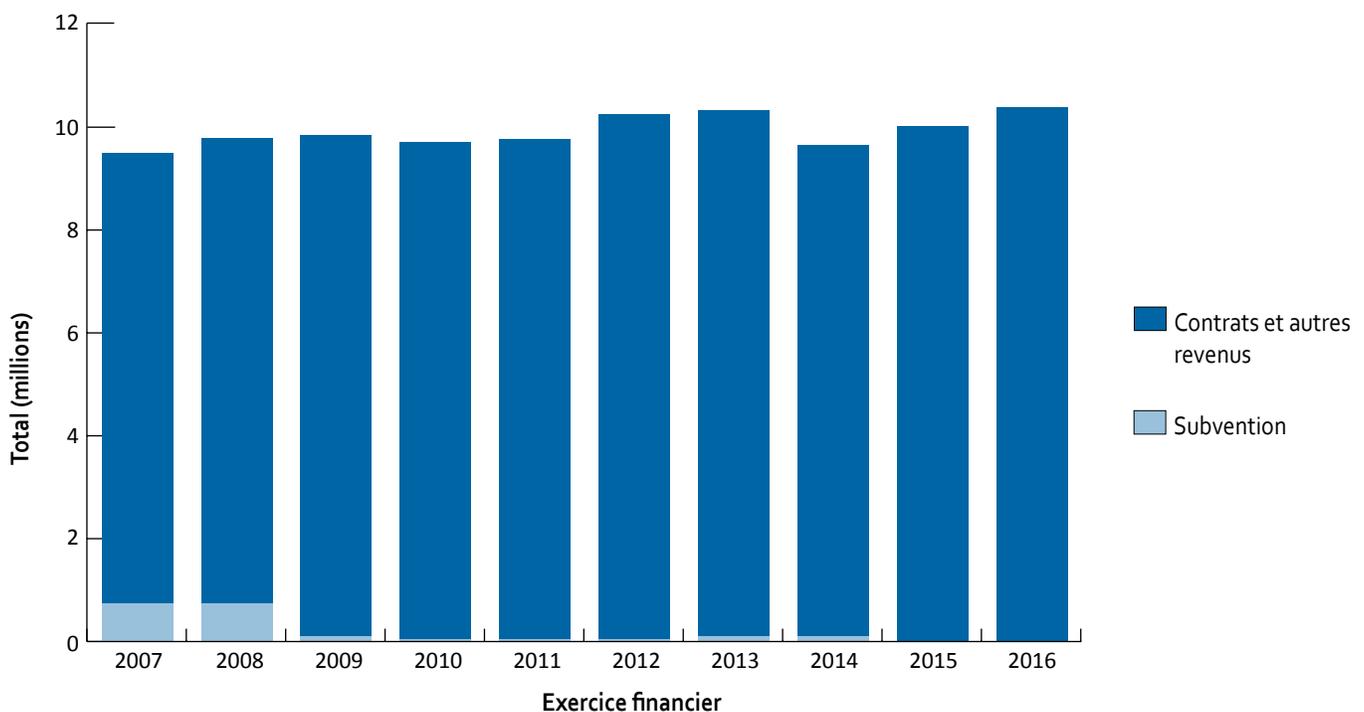
<sup>1</sup> Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

## RÉPARTITION DES REVENUS DE L'INDUSTRIE



	2015-2016	2014-2015
Entreprises comptant moins de 200 employés	4 955 123 \$	5 174 222 \$
Entreprises comptant plus de 200 employés	2 389 692	2 102 312
Industrie étrangère	336 239	212 240
Autres	817 265	798 200
<b>Total</b>	<b>8 498 320 \$</b>	<b>8 286 974 \$</b>

## TOTAL DES REVENU 2007-2016





**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square  
77, rue Westmorland, bureau 700  
Fredericton (NB) E3B 6Z3  
Téléphone (506) 856-4400  
Télécopieur (506) 856-4499  
www.kpmg.ca

Place Marven's  
1, allée Factory  
Boîte postale 827  
Moncton (NB) E1C 8N6  
Téléphone (506) 856-4400  
ur (506) 856-4499

Édifice Harbour  
133, rue Prince William, bureau 306  
Boîte postale 2388  
Saint John (NB) E2L 3V6  
Téléphone 506-634-1000  
Télécopieur 506-633-8828

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière en date du 31 mars 2016, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation, l'état consolidé de l'évolution de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidés du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick en date du 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés, de l'état consolidé de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Comptables professionnels agréés  
Le 29 juin 2016  
Fredericton, Canada

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## 31 MARS 2016

<b>ACTIFS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actifs à court terme		
Encaisse	1 082 751 \$	1 540 978 \$
Débiteurs	1 784 487	2 059 076
Travaux en cours	193 148	171 395
Frais payés d'avance	93 450	95 305
	3 153 836	3 866 754
Placements de portefeuille (Note 4)	7 958 031	8 224 043
Immobilisations, nettes (Note 5)	3 775 474	3 190 774
	14 887 341 \$	15 281 571 \$
<b>PASSIFS, APPORTS REPORTÉS ET ACTIFS NETS</b>		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	959 470 \$	1 456 032 \$
Produits reportés	236 673	301 526
	1 196 143	1 757 558
Apports en capital reportés (Note 6)	542 278	251 440
Prestations futures des employés (Note 7)	1 102 000	1 068 900
	1 644 278	1 320 340
Soldes de fonds		
Non affectés	1 642 679	2 293 294
Affectés à l'interne (Note 9)	7 171 045	6 971 045
Investis en immobilisations	3 233 196	2 939 334
	12 046 920	12 203 673
	14 887 341 \$	15 281 571 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Président



Directeur général

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
<b>RECETTES</b>		
Recettes d'exploitation	9 837 310 \$	9 585 231 \$
Placement	324 343	246 293
Divers	105 896	138 138
Amortissement des apports en capital reportés	96 803	35 920
	10 364 352	10 005 582
 <b>CHARGES (Note 10)</b>		
Frais d'exploitation	7 805 636	7 070 888
Administration	1 961 651	2 313 957
Amortissement des immobilisations	586 838	573 705
Créances irrécouvrables	1 716	23 941
	10 355 841	9 982 491
 <b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES CHARGES</b>	8 511 \$	23 091 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice</b>	1 255 765 \$	940 741 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Devise étrangère	68 792	145 868
Placements de portefeuille	( 241 145)	193 847
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Pertes réalisés en cours d'exercice	4 192	23 940
Devise étrangère	2 897	( 48 631)
Variation des gains (pertes) de réévaluation cumulés pour l'exercice	( 165 264)	315 024
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice</b>	<b>1 090 501 \$</b>	<b>1 255 765 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	Exploitation non affectée	Capital affecté à l'interne	Capital investi en immobilisations	Total 2016	Total 2015
<b>SOLDE, en début d'exercice</b>	2 293 294 \$	6 971 045 \$	2 939 334 \$	12 203 673 \$	11 865 558 \$
Excédent des recettes sur les charges	8 511	-	-	8 511	23 091
Variation des gains (perte) de réévaluation cumulés	(165 264)	-	-	(165 264)	315 024
Achat d'immobilisations	(1 171 538)	-	1 171 538	-	-
Montants financés par les apports en capital	387 641	-	(387 641)	-	-
Amortissement des immobilisations	586 838	-	(586 838)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(96 803)	-	96 803	-	-
Transfert interfonds (Note 9)	(200 000)	200 000	-	-	-
<b>SOLDE, fin d'exercice</b>	<b>1 642 679 \$</b>	<b>7 171 045 \$</b>	<b>3 233 196 \$</b>	<b>12 046 920 \$</b>	<b>12 203 673 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
<b>ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :</b>		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les charges	8 511 \$	23 091 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	586 838	573 705
Amortissement des apports en capital reportés	( 96 803)	( 35 920)
Variation des prestations futures des employés	33 100	42 200
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	33 424	( 132 709)
	565 070	470 367
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations*	(1 745 078)	( 385 853)
Activités de financement		
Apports en capital*	675 001	-
Activités de placement		
Changement des placements de portefeuille	46 780	406 275
	( 458 227)	490 789
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE</b>		
Encaisse, début de l'exercice	1 540 978	1 050 189
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	1 082 751 \$	1 540 978 \$

\* L'achat d'immobilisations au montant de 10 045 \$ (2015 - 583 585 \$) est inclus dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice.

Au cours de l'année, le Conseil a payé en comptant pour l'achat d'immobilisations qui était impayé et inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer à l'exercice précédent, pour un montant de 583 585 \$. Ce paiement en espèces se reflète dans l'achat d'immobilisations de l'année en cours. En outre, le Conseil a reçu l'argent pour les contributions relatives aux immobilisations qui a été accumulés dans les comptes débiteurs de l'exercice précédent d'un montant de 287 360 \$. Cet encaissement se reflète dans les apports en capital de l'année en cours.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## LE 31 MARS 2016

### 1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 par la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant les chapitres 4200 normes pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés.

#### (a) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale inactive en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

#### (b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et divers sont considérées gagnées au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaissent sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérées comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté quand il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les contributions limitées à l'achat d'immobilisations sont différées et constatées sur la même base que l'amortissement d'actifs. Les subventions sans restrictions sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

#### (c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens suivants :

Terrain et bâtiments	3 %
Équipement d'exploitation	12,5 %
Matériel informatique	25 %
Véhicule	25 %

#### (d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des créditeurs et charges à payer.

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument financier à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivants:

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

---

### (d) Instruments financiers (suite)

Les gains et pertes non réalisés en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'État des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'État des gains et pertes de réévaluation à l'État des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

### (e) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

### (f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la fin de l'exercice. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs, et sont comptabilisés à leur juste valeur où possible ou calculée selon les titres comparatifs à la date de l'exercice financier.

### (g) Prestations futures des employés

#### (i) Pension

Les employés admissibles du Conseil sont devenus les membres du Régime à risques partagés dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est à risques partagés et le Conseil et ses employés y font des contributions. Le Conseil n'est pas responsable pour les passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 626 240 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016 (2015 - 606 062 \$).

La prestation de services administratifs des pensions est assurée gratuitement par le Bureau des ressources humaines du Nouveau-Brunswick.

#### (ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1<sup>er</sup> avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2015 et extrapolée au 31 mars 2016.

#### (iii) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2015.

### (h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations sont amorties.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 3. GESTION DES RISQUES

---

Le Conseil applique une politique de placement prudente (note 4) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

### 3. GESTION DES RISQUES (suite)

#### i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant une avance des clients à haut risque. L'exposition maximum du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivaut à la valeur des débiteurs de 1 784 487 \$ au 31 mars 2016 (2015 - 2 059 076 \$). Le solde total des débiteurs est net de la provision pour les comptes irrécouvrable estimée de 97 809 \$ (2015 - 100 710 \$).

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations.

L'exposition au risque de crédit n'a pas connu de variation importante au cours de cet exercice.

#### ii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les placements du Conseil dans les titres à revenu fixe sont généralement détenus jusqu'à maturité, diminuant ainsi les répercussions des fluctuations de taux sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

Les placements du Conseil sont décrits dans la Note 4.

#### iii) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains ainsi qu'une portion de comptes débiteurs et créditeurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2016 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines	2016	2015
Encaisse	201 294 \$	50 336 \$
Débiteurs	98 858	63 793
Titre de capitaux propres	651 221	626 436
Créditeurs et charges à payer	31 196	7 429
	<u>982 569 \$</u>	<u>747 994 \$</u>

### 4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses placements de portefeuille est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques.

Les placements du Conseil sont gérés par un tiers étant soumis à une politique de placement sujette à la répartition ciblée suivante :

Espèces et quasi-espèces	10 %
Revenus fixes	55 %
Capitaux propres	35 %

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	2016	2015
Titre de capitaux propres	Niveau 1	2 968 133 \$	3 022 902 \$
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	4 989 898	5 201 141
		<u>7 958 031 \$</u>	<u>8 224 043 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,7 % à 5,17 % (2015 - 2,4% à 5,17 %) et viennent à échéance entre avril 2016 et mars 2021.

## 5. IMMOBILISATIONS

	2016			2015
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain et bâtiments	3 859 941 \$	1 996 327 \$	1 863 614 \$	1 430 081 \$
Équipement d'exploitation	10 023 340	8 164 253	1 859 087	1 698 502
Matériel informatique	659 148	606 375	52 773	56 957
Véhicule	20 937	20 937	-	5 234
	<b>14 563 366 \$</b>	<b>10 787 892 \$</b>	<b>3 775 474 \$</b>	<b>3 190 774 \$</b>

## 6. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	2016	2015
Solde, début de l'exercice	251 440 \$	- \$
Apports	387 641	287 360
Montants amortis aux revenus	(96 803)	(35 920)
Solde, fin de l'exercice	<b>542 278 \$</b>	<b>251 440 \$</b>

## 7. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

### (a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1<sup>er</sup> avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

### (b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

Taux d'actualisation	2,85 %	(2015 - 3,10 %)
Hausse salariales	3,5 %	(2015 - 3,5 %)
Âge de retraite	60 ans	(2015 - 60 ans)
Probabilité de congés de maladie excédentaires	6,2 %	(2015 - 6,2 %)

	2016			2015		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 <sup>er</sup> avril	1 199 600 \$	110 200 \$	1 309 800 \$	1 000 000 \$	77 000 \$	1 077 000 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	60 900	-	60 900	67 400	5 000	72 400
Intérêts sur obligation	36 900	-	36 900	37 500	2 900	40 400
Paiements de prestations	(79 800)	-	(79 800)	(69 900)	(4 300)	(74 200)
Gain actuarielle	31 600	-	31 600	164 600	29 600	194 200
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 249 200	110 200	1 359 400	1 199 600	110 200	1 309 800
Perte actuarielle non amortie	(225 100)	(32 300)	(257 400)	(208 600)	(32 300)	(240 900)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	<b>1 024 100 \$</b>	<b>77 900 \$</b>	<b>1 102 000 \$</b>	<b>991 000 \$</b>	<b>77 900 \$</b>	<b>1 068 900 \$</b>

## 8. LIGNE DE CRÉDIT D'EXPLOITATION

---

Le Conseil a une ligne de crédit d'exploitation sur demande disponible dans le montant de 500 000 \$ à des fins générales d'affaires au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 %. À la fin de l'année, la ligne de crédit d'exploitation n'a pas été utilisée.

## 9. ACTIF AFFECTÉS À L'INTERNE

---

Le conseil d'administration du Conseil a affecté à l'interne des ressources totalisant 7 171 045 \$ au 31 mars 2016 (2015 - 6 971 045 \$). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital, et ne peut être utilisé à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Il comprend un transfert de 200 000 \$ le 31 mars 2016 (2015 - 750 000 \$).

## 10. OBJET DES CHARGES

---

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Personnel	6 379 779 \$	6 471 641 \$
Fournitures	1 018 909	817 391
Installations	717 120	646 485
Amortissement des immobilisations	586 838	573 705
Rechargeable	606 959	559 064
Bureau	701 077	544 817
Autres	310 405	309 186
Sécurité	33 038	36 261
Créances irrécouvrables	1 716	23 941
	<u>10 355 841 \$</u>	<u>9 982 491 \$</u>

## 11. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES

---

Au cours de l'année, le Conseil a fourni des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Le Conseil assure la prestation de ces services en vertu de ses conditions habituelles.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice		
Ministères et organismes gouvernementaux	250 903 \$	295 799 \$
Énergie NB et entités apparentées	320 948	398 761
	<u>571 851 \$</u>	<u>694 560 \$</u>
Comptes recevables au 31 mars		
Ministères et organismes gouvernementaux	38 411 \$	49 566 \$
Énergie NB et entités apparentées	92 305	15 140
	<u>130 716 \$</u>	<u>64 706 \$</u>